

[Traduction]

M. le Président: Avant de donner la parole au député de Laval-des-Rapides (M. Garneau), je voudrais informer la Chambre que, du fait de la déclaration ministérielle, l'étude des initiatives gouvernementales est prolongée de 12 minutes.

[Français]

En conséquence, l'heure réservée aux initiatives parlementaires commencera à 17 h 12.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Français]

LA LOI SUR LA TAXE D'ACCISE ET AUTRES LOIS CONNEXES

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M^{me} McDougall: Que le projet de loi C-80, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise et la Loi sur l'accise et modifiant d'autres lois en conséquence, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé à un comité législatif.

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, au moment où le débat sur le projet de loi C-80 a été suspendu pour l'heure du déjeuner, je tentais de démontrer à cette Chambre que ce projet de loi aurait pu être complètement inutile si le gouvernement, au lieu de donner autant d'argent aux multinationales, et aux grandes sociétés, avait gardé cet argent dans ses coffres, et il aurait pu totalement éviter cette augmentation de taxes que l'on nous présente dans ce projet de loi C-80.

Le soir du Budget, j'avais indiqué dans mes remarques qu'il s'agissait d'une pluie de taxes.

● (1540)

On peut d'ores et déjà informer les contribuables canadiens qu'ils feraient mieux de sortir leurs parapluies parce qu'il s'agit du premier projet de loi. Ce projet de loi couvre toutes les taxes d'accise, la taxe sur les médicaments, la taxe sur l'augmentation de la taxe de vente, son élargissement, en fait, toute une kyrielle de taxes qui avaient été annoncées dans le Budget et qui vont devenir, par la voix de la majorité dans cette Chambre, des textes de lois auxquelles l'ensemble des contribuables canadiens seront soumis.

Monsieur le Président, j'indiquais que ce projet de loi aurait pu être inutile parce que seulement dans quatre ou cinq secteurs où le gouvernement a pris des décisions, c'est-à-dire face aux multinationales du pétrole, la taxe sur les gains en capital, le milliard accordé dans le cas de l'achat de la Gulf qui va dans les mains de trois, quatre actionnaires, de même que le problème causé par la façon dont le gouvernement s'est acquitté de ses responsabilités dans le cas de la Norbanque et de la Banque Commerciale du Canada.

A cause de tout cela, il y a tout près de 16 milliards de dollars d'ici les prochaines années qui vont sortir des coffres du gouvernement du Canada ou qui n'y entreront pas, et pour être capable de seulement d'équilibrer ces sorties de fonds, on impose les familles moyennes et on va taxer les familles à faible revenu, et on sait déjà quelles actions le gouvernement a prises dans le domaine des allocations familiales, tout cela pour

Taxe d'accise—Loi

être capable de dégager des ressources pour donner aux mieux nantis et aux plus riches de notre société.

Monsieur le Président, ce projet de loi va avoir des conséquences importantes à bien des points de vue, je l'ai mentionné, mais, entre autres, en termes de développement régional. On sait que dans le cas du développement régional on peut avoir des ressources naturelles, on peut avoir des initiatives de la part d'individus, de groupes qui, développant leur sens des responsabilités, d'«entrepreneurship», vont mettre sur pied des entreprises, mais ces entreprises qui sont dans les régions ont à faire face à des conditions bien spéciales.

La première, et peut-être la plus délicate, c'est leur éloignement des marchés. Cet éloignement des marchés, dans le contexte du projet de loi à l'étude va imposer à ces petites et moyennes entreprises, ainsi qu'aux grandes qui se sont établies dans nos régions, un fardeau fiscal additionnel, de telle sorte que leurs produits fabriqués en Gaspésie, en Nouvelle-Écosse, dans d'autres régions plus éloignées des grands centres de consommation que sont Toronto et Montréal, et on va imposer à ces fabricants, à ces entreprises, des charges additionnelles qui vont faire en sorte que ces entreprises vont être moins concurrentielles, moins capables de concurrencer avec celles qui sont localisées dans les environs de ces grands centres urbains.

Monsieur le Président, il ne me reste pas beaucoup de temps. Je voudrais seulement dire quelques mots sur les effets que la taxe aura sur un autre aspect, et c'est celui de l'industrie du tourisme. On sait que l'industrie du tourisme est importante et l'augmentation des taxes, entre autres celle sur le carburant, va avoir des effets puisqu'elle va accroître le coût que cela représente pour se véhiculer dans l'ensemble canadien. On pourrait parler également des taxes qu'il y a dans ce domaine pour ceux qui utilisent l'avion, car il n'y a pas que ceux qui utilisent l'automobile. Dans un projet de loi qui comporte quelque 120 pages, je peux vous dire qu'il n'y a pas beaucoup de Canadiens et de Canadiennes qui sont épargnés. Tout le monde est frappé, les petits, surtout parce que les gros pourront se rattraper par les exemptions qui leur seront données plus tard concernant la taxe sur les gains en capital sur lesquels ils vont pouvoir éliminer complètement \$500,000, qui seront ainsi exempts d'impôt; éventuellement, au cours des prochaines années, eux vont pouvoir se rattraper, de même que la désindexation des tables d'impôt qui se fait à l'envers cette fois-ci et qui va frapper davantage les gens à revenu moyen que ceux à revenu plus élevé.

Monsieur le Président, je voudrais terminer mes propos en disant que la philosophie économique que ce gouvernement-là met de l'avant va donner des résultats extrêmement négatifs. On nous dit que depuis quelque temps il s'était créé un certain nombre d'emplois. Monsieur le Président, j'ai occupé pendant un certain temps des responsabilités ministérielles, non pas à ce niveau de gouvernement mais à un autre, et j'ai toujours constaté que le délai qu'il y avait entre la date où on présente le Budget et son effet véritable au point de vue économique, pouvait, quelquefois, représenter huit, dix mois, un an, quelquefois plus que cela. Parce que, évidemment à moins que ce soit une subvention directe qui soit versée le lendemain matin, avant que tout le système soit en marche, cela prend un certain